Cabinet F.E.I

BARÈME APPLICABLE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

Nos honoraires 2026

Des tarifs clairs, sans surprise

HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou l'autre voire les deux. »

Prix du bien	Honoraires (TTC)	Avec un minimum de
Forfait garage	**2 500 €**	–
En dessous de 100 000 €	**Forfait 6 000 €**	–
De 100 000 € à 160 000 €	**5,5 %**	8 000 €
De 160 001 € à 200 000 €	**5 %**	9 000 €
De 200 001 € à 350 000 €	**4,5 %**	12 000 €
Au-delà de 350 000 €	**4 %**	16 000 €
Commerces (murs et fonds)	**Nous consulter**	–

Honoraires toutes taxes comprises (TTC), calculés sur le prix de vente du bien.

HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « … » le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par m² de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

> Le Cabinet F.E.I a décidé d'appliquer des honoraires inférieurs aux honoraires maximum imposés par la loi ALUR, à savoir 8 €/m² en zone non tendue et 10 €/m² en zone tendue. Nous pratiquons nos honoraires en fonction de la zone géographique et de la superficie du logement loué.

HONORAIRES (TTC) APPLIQUÉS AU BAILLEUR ET AU LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail, selon la superficie	Zones non tendues	Zones tendues
0 à 39 m²	**8 € / m²**	**10 € / m²**
40 à 79 m²	**6 € / m²**	**8 € / m²**
À partir de 80 m²	**4 € / m²**	**6 € / m²**
Réalisation de l'état des lieux d'entrée / sortie	**3 € / m²**	

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20 %. **Zone tendue :** Marseille, Aix-en-Provence et Trets. **Zone non tendue :** Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et le reste du Var.

Cabinet F.E.I

Nos honoraires 2026

Barème applicable à compter du 1er janvier 2026 · Des tarifs clairs, sans surprise

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

HONORAIRES (TTC) À LA CHARGE DU BAILLEUR

VAR

7 % TTC

des loyers charges comprises

BOUCHES-DU-RHÔNE

8,4 % TTC

des loyers charges comprises
Marseille, Aix-en-Provence et Trets

PRESTATIONS INCLUSES

- Perception des loyers et charges, puis virement sur votre compte à J+3
- Révision annuelle du loyer, régularisation des charges
- Règlement des charges de copropriété
- Gestion des interventions de dépannage et de travaux
- Aide à votre déclaration de revenus fonciers
- Un accès extranet pour le propriétaire et le locataire

OPTION RECOMMANDÉE

GARANTIE LOYERS IMPAYÉS (GLI)

2,5 % TTC

En option

CE QUE LA GARANTIE COUVRE

- Garantie des Loyers Impayés et frais de contentieux jusqu'à 100 000€
- Garantie Dégradation immobilières jusqu'à 10 000€
- Protection Juridique jusqu'à 15 000€
- Validation des dossiers en 24h
- En cas d'impayé, indemnisation des 2 premiers mois de loyers, au cours du 2ème mois d'impayé

Estimation de loyer — **Gratuite**

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ ET EXPERTISE

Pour le **syndic de copropriété** et les **ASL**, nous établissons une proposition d'honoraires gratuite, adaptée à votre immeuble. Pour l'**expertise immobilière**, réalisée par Laurent Frasson, expert immobilier formé par le CNE, contactez-nous : nous vous répondons rapidement.

GESTION LOCATIVE ET TRANSACTION

Audrey Frasson

07 86 18 65 29 · audrey@cabinet-fei.com

SYNDIC ET EXPERTISE

Laurent Frasson

07 69 78 76 43 · contact@cabinet-fei.com

Nous intervenons dans le Var et les Bouches-du-Rhône. Nous travaillons depuis chez nous et nous nous déplaçons chez vous.

Cabinet F.E.I (Frasson Expertise Immobilière SAS) · Carte professionnelle n° CPI8301202100000004 délivrée par la CCI du Var · Garantie financière SO.CA.F., 26 avenue de Suffren, 75015 Paris · Responsabilité civile professionnelle MMA IARD

Président : M. Laurent Frasson · TVA intracommunautaire FR 22881925911 · RCS Draguignan 881 925 911 · Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83470) · www.cabinet-fei.com